



Représentation permanente du Royaume de Belgique
à **GENEVE**

Rue de Moillebeau, 58
1209 Genève
Case postale 463 1211 Genève 19
Tél. : +41 22 730 40 00
Fax : +41 22 734 50 79
Courriel : geneva@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be/geneva

ts / cc

2019/ 154

Dossier AL BEL 1/2019

La Mission permanente de la Belgique auprès des Nations-Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat aux droits de l'homme et a l'honneur de se référer à sa communication conjointe envoyée par le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises; le Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux; et le Rapporteur spécial sur le droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, datée du 1^{er} mars 2019 (votre ref AL BEL 1/2019).

Afin d'être en mesure de fournir des observations circonstanciées et complètes sur les points soulevés par les procédures spéciales, la Mission permanente de la Belgique sollicite un délai supplémentaire d'un mois par rapport au délai de 60 jours initialement accordé.

La Mission de la Belgique saurait gré au Haut-Commissariat aux droits de l'homme de bien vouloir accuser réception de cette note verbale.

La Mission permanente de la Belgique auprès des Nations-Unies et des autres organisations internationales à Genève saisit cette opportunité pour renouveler au Haut-Commissariat aux droits de l'homme les assurances de sa haute considération.



Fait à Genève, le 12 avril 2019

Haut-Commissariat aux droits de l'homme
Palais Wilson
52, rue des Pâquis
1201 Genève